

COLETTE GUILLAUMIN. LA RACE, LE SEXE ET LES VERTUS DE L'ANALOGIE

Delphine Naudier et Éric Soriano

L'Harmattan | *Cahiers du Genre*

2010/1 - n° 48
pages 193 à 214

ISSN 1298-6046

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2010-1-page-193.htm>

Pour citer cet article :

Naudier Delphine et Soriano Éric , « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie » ,
Cahiers du Genre, 2010/1 n° 48, p. 193-214.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Colette Guillaumin.
La race, le sexe et les vertus de l'analogie

Delphine Naudier et Éric Soriano

Colette Guillaumin a construit pendant longtemps une œuvre en creux. Née en 1934 à Thiers, elle s'intéresse à la sociologie à un moment où cette discipline ne constitue qu'une partie d'un certificat de philosophie. Elle soutient une thèse en 1969 : « Un aspect de l'altérité sociale. L'idéologie raciste »¹. Ce travail est publié quelques années plus tard aux éditions Mouton (1972a). Il est réédité en 2000 chez Gallimard. Par sa faible réception initiale², son principal ouvrage marque l'histoire d'un tournant qui ne s'opérera pas : celui de l'étude des rapports sociaux de race en France. Il faudra trente ans pour que réémerge ce livre au bénéfice d'une légitimité forte acquise dans le champ des recherches féministes. L'ouvrage est alors complété d'une annexe

¹ Cette thèse a été présentée sous la direction de Roger Bastide et devant un jury composé de Raymond Aron, Roland Barthes et Paul-Henry Chombard de Lauwe.

² Même si on imagine cette pratique peu systématisée, il est surprenant de constater que l'ouvrage ne donna lieu qu'à très peu de comptes rendus (à l'exception de la *Revue Tiers Monde* et des *Cahiers d'études africaines* en 1973). Il est rapidement commenté par David Seddon dans *Man*, New Series, vol. 8, n° 2 (June 1973) et donna lieu à une note d'Ida Berger dans le journal du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), *Droit et liberté*, n° 315, nov., 1972.

comprenant un article de 1977 « Race et nature »³, texte qui peut être considéré comme le pivot des deux domaines de recherche de Colette Guillaumin sur les notions de race et de sexe. On y lit la cohérence de sa démarche analogique pour comprendre ces deux notions. Elle a en effet forgé une pensée critique de leur catégorisation en les replaçant dans les rapports sociaux qui les ont façonnées. C'est cette cohérence qui impose aujourd'hui sa réflexion comme l'une des grilles de lecture possibles de ces deux formes de domination.

Car, selon elle, les notions de race et de sexe sont liées aux rapports et pratiques de pouvoir. Ce ne sont pas uniquement des phénomènes de péjoration, d'agression ou de méchanceté. Ils ne sont donc pas nécessairement constitutifs de doctrines idéologiques excluantes. Le fil de son œuvre se noue ainsi dans une critique de la naturalisation des phénomènes sociaux. Elle la désigne à la fois comme une forme d'intellectualisation et comme un coup de force destiné à construire et à maintenir le pouvoir du naturalisant sur le naturalisé. Elle s'intéresse notamment aux groupes sociaux potentiellement 'altérisés', c'est-à-dire ceux, minoritaires, dont la domination se joue dans la naturalisation de leurs comportements.

Pourtant, si la posture intellectuelle de Colette Guillaumin relève davantage de l'histoire des idées et de la théorie sociologique que d'une sociologie empirique, elle est surtout le produit d'une époque où la discipline ne se joue pas uniquement dans l'espace des institutions officielles. La façon dont elle présente ses textes comme le fruit de « *conversations ininterrompues* »⁴ est le signe d'une trajectoire qui puise dans une multiplicité de lieux privés ou militants, significatifs de l'avant et de l'après 68. Sa réflexion se nourrit ainsi de multiples engagements vécus dans une égale distance avec les mouvements féministes et anti-racistes et avec le monde scientifique. Cette présence active à la périphérie du centre, gage de son indépendance, est ainsi expérimentée dans un parcours institutionnel inédit : chargée de

³ Ce texte avait déjà été réédité en 1992 dans *Sexe, race et pratique de pouvoir*.

⁴ Colette Guillaumin y fait référence à la fois dans l'introduction de *L'idéologie raciste* (1972a) et de *Sexe, race et pratique du pouvoir* (1992b).

recherche au CNRS⁵, mais sans rattachement à un laboratoire. Colette Guillaumin apparaît, pendant trente ans, comme un électron libre, ancrée sur le terrain des revendications féministes, accompagnée par les soutiens successifs de Roger Bastide et Roland Barthes et marquée par une réelle indépendance d'esprit.

Nous tenterons, dans cet article, de suivre le fil de sa pensée critique. Nous envisagerons dans une première partie ses travaux sur la notion de race et dans la seconde ceux sur la notion de sexe. Nous essaierons de montrer comment se construit l'analogie de l'analyse des groupes minoritaires dans son œuvre.

La race comme phénomène sociologique

Écrit entre 1967 et 1968 après plus d'une décennie de réflexion, *L'idéologie raciste* est à la fois son unique ouvrage⁶ et la matrice de sa réflexion⁷. Ce livre apporte, comme nous le verrons, une interprétation dissonnante du phénomène raciste par rapport aux recherches menées en sciences sociales dans le monde intellectuel français. Ce dernier est dominé par la posture de *color-blindness*, au moins lorsqu'il s'agit d'analyser la société française. Le discours républicain, les silences sur les responsabilités françaises dans la politique antisémite de Vichy, la permanence de l'enjeu colonial et la croyance dans les effets performatifs d'une disqualification biologiste du concept de race semblent converger pour discréditer *a priori* un travail sur le racisme. Colette Guillaumin identifie les décennies d'après-guerre à une période où la mémoire du nazisme et l'actualité de la décolonisation « *n'ont pas modifié le système de pensée raciste* », mais « *ont plutôt déplacé le niveau de conscience où il se jouait* » : « *la culpabilité entre dans la conscience occidentale* » (Guillaumin 1972a, p. 129). C'est à cette 'humeur' que Colette

⁵ Centre national de la recherche scientifique.

⁶ Son deuxième ouvrage portant sur le genre, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature* (1992b), est en effet un recueil d'articles écrits dans les années 1970 et 1980.

⁷ Nombre de ses textes ultérieurs sur le racisme demeurent des ajustements et des précisions qui n'entameront pas l'argumentation globale de *L'idéologie raciste*.

Guillaumin se confronte dans sa volonté de rompre avec une appréhension exclusivement politique et morale du racisme.

Effets de contexte

La mise en contexte intellectuel de ce travail initial permet ainsi d'éviter les pièges d'autant plus forts d'une illusion rétrospective que ces questions suscitent aujourd'hui un réel intérêt dans les sciences sociales. Au moment où Colette Guillaumin travaille à *L'idéologie raciste*, les textes francophones sur la question sont le produit de travaux à la charnière de la littérature et des sciences humaines, notamment dominés par les figures d'Albert Memmi, d'Aimé Césaire, de Frantz Fanon et de James Baldwin⁸. Le public français a accès à quelques traductions américaines, mais ces publications fabriquent davantage les figures héroïsées de la lutte antiraciste aux États-Unis qu'elles ne se penchent sur les raisons d'un phénomène soumis à l'impératif préalable de sa dénonciation.

La première rupture opérée par Colette Guillaumin est alors de croire en l'intérêt d'un travail explicatif. Si l'on excepte le champ singulier de production sur l'antisémitisme, la littérature sociologique sur le racisme demeure, en effet, limitée à quelques textes dont la singularité est de ne travailler ni la question raciale, ni la situation métropolitaine. À l'exception d'une enquête menée par Andrée Michel sur les travailleurs algériens (Michel 1956) et, dans une certaine mesure, des travaux de Léon Poliakov, seules les recherches de Roger Bastide, de Jacques Berque et de Georges Balandier abordent en français cette question, mais à propos d'autres continents. La production anglo-saxonne est alors très marginalement importée en France⁹ et s'inscrit en grande partie dans une filiation intellectuelle par rapport à laquelle Colette Guillaumin se situe.

Dès le début de *L'idéologie raciste*, elle fait référence à une représentation alors commune du racisme comme forme spécifique « *d'agressivité* ». Cette interrogation sur l'attitude et les préjugés racistes est le fruit d'une tradition de recherche qui,

⁸ Cf. par exemple, Memmi (1957), Césaire (1950), Fanon (1961) et Baldwin (1972).

⁹ À l'exception d'un texte de Michael Banton (1967 ; trad. française 1971).

depuis l'entre-deux-guerres, a façonné les débats Outre-Atlantique. Surtout centrées sur les caractéristiques psychologiques des individus développant des préjugés racistes, ces recherches interrogent peu les relations concrètes entre groupes en présence comme tenteront de l'imposer aux États-Unis les textes d'Herbert Blumer (1958). En France, les réminiscences les plus connues (quoique pas les plus significatives) de cette filiation intellectuelle sont le volume codirigé par Theodor Adorno sur la « *personnalité autoritaire* » (Adorno 1950) et peut-être les *Réflexions sur la question juive* de Jean-Paul Sartre (1946). Parallèlement, se maintient, après la seconde guerre mondiale, l'influence d'une tradition prolongeant la réflexion de Karl Marx dans *La question juive* (Traverso 1990). Le texte d'Abraham Léon (1968/1946), bien que centré sur la question spécifique de l'antisémitisme, relèvera par exemple de ces approches rapportant le racisme à un produit du *capitalisme lui-même*. Mais c'est davantage la question de l'émancipation des groupes minoritaires dans les sociétés modernes qui est posée. C'est la question de la citoyenneté, plutôt que l'analyse des formes propres du racisme et de l'antisémitisme, qui est interrogée.

Ainsi, le travail de Colette Guillaumin pose une alternative. Elle rompt avec l'analyse du racisme comme reflet des rapports de classe. Elle se démarque de la compréhension du racisme comme fruit d'un acte individuel, malveillant et condamnable. Elle refuse de le connecter à la question de la différence, comme le proposera Claude Lévi-Strauss (1971). Elle tente de l'approcher comme phénomène, au sens kantien, c'est-à-dire au sens où la race étant partie intégrante du monde perçu, nous ne pouvons l'ignorer comme telle et en faire autre chose qu'une relation sociale.

Trois partis pris d'analyse

Elle construit ainsi un ensemble de principes d'analyse qui la mènent à identifier trois enjeux que les analyses du racisme ne posent pas toujours aussi clairement, aujourd'hui encore.

L'hypothèse selon laquelle le XIX^e siècle relève d'un moment de rupture constitue une base de sa réflexion. Fondamentalement, l'idéologie raciste résout, selon elle, le conflit entre « *l'idéalisme humanitaire de la révolution* » et « *l'intensification des mécanismes* »

d'exploitation » (Guillaumin 1972a, p. 60). Même si cette périodisation demeure imprécise, le postulat lui permet d'inscrire historiquement le racisme en le rapportant à une séquence de transformation des rapports sociaux : celle de l'industrialisation, des derniers moments de l'esclavage et des débuts de la colonisation. Il n'est pas question de nier les formes antérieures de rejet de l'autre, mais de contredire le postulat d'une grande partie des synthèses sur le racisme selon lequel celui-ci aurait toujours existé. Pour Colette Guillaumin, la pensée biologiste éclore au XIX^e siècle configure de façon spécifique l'idéologie raciste. Cette période se caractérise par des interrogations multiples sur les effets de l'hérédité comme fondement potentiel d'une compréhension de l'homme en société. On passe ainsi de l'hérédité au sens juridique à l'hérédité au sens biologique. Cette hypothèse n'est certes pas construite sur un travail d'histoire sociale, mais sur le constat d'une mutation intellectuelle tiré de la lecture de nombreux livres de voyages du XVII^e au XIX^e siècle. De ce point de vue, la perspective de Colette Guillaumin souffre évidemment d'une focalisation sur la première partie du XIX^e siècle et de l'absence de références aux travaux des 'racialistes' de la Troisième République. Mais force est de constater que la connaissance de ces travaux aurait souvent renforcé la thèse initiale (Reynaud Paligot 2006). Cette thématique sera néanmoins pour Colette Guillaumin au fondement d'un travail continu d'interprétation des œuvres du Comte de Gobineau¹⁰, qui fait l'objet de relectures à la fin des années 1960 (Boissel 1967).

Le second positionnement concerne le statut de « *la différence* » dans le développement du racisme : « *La diversité des groupes et des cultures n'est qu'un alibi* » dit-elle. La dynamique du racisme n'est pas le fruit de l'hétérogénéité de groupes en présence, elle est « *un système d'antagonismes* » (Guillaumin 1972a, p. 72). Alors que la différence est considérée chez certains auteurs comme un point de départ, elle est assimilée par Colette Guillaumin à une justification *a posteriori*. Cette diffé-

¹⁰ Colette Guillaumin continuera notamment sa réflexion sur Gobineau dans sa préface à la nouvelle édition de *L'origine des espèces* de Charles Darwin en 1980.

rence n'existe que dans la racisation, c'est-à-dire dans la construction d'une perception ou d'une injonction raciale de la différence. Colette Guillaumin s'expliquera plus sur ce choix de questionner la façon dont la différence naturelle est invoquée pour éviter de hiérarchiser (qui n'est pas spécifique au racisme) dans un autre texte (Guillaumin 1981a). Néanmoins, elle note combien cette rhétorique de la différence apparaît également dans le discours de reconnaissance que les victimes du racisme lui opposeront. Elle constitue une stratégie de prise de conscience de soi, n'échappant pas, dans un premier temps, à la vision du racisant (Guillaumin 1972a, p. 168). Néanmoins, le parti pris de Colette Guillaumin pour régler la question raciale est de faire usage des concepts d'identité (et de conscience) à un moment où ces concepts sont beaucoup moins investis qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Dès lors, on comprend vite que l'usage du terme d'idéologie lui permet de tenir ensemble le cadre de l'insulte (l'aboutissement du paradigme de l'agressivité) et la production doctrinale. Saisir le racisme comme idéologie, c'est ce qui l'engage à ne pas dissocier pratiques et intellectualisation, généralement considérés comme deux phénomènes autonomes. Cette distinction est notamment présente chez Claude Lévi-Strauss dont Colette Guillaumin publia une critique (O'Collaghan, Guillaumin 1974). Elle l'est aussi dans le langage courant de la haute fonction publique chargée des questions d'immigration dans les années 1960 et 1970 (Laurens 2009) où le « *singulier concept de 'seuil de tolérance'* » s'est imposé comme l'un des ferments de la thèse du « *racisme des classes populaires* ». En ne s'engageant pas dans une identification de qui est raciste et qui ne l'est pas, le coup de force de Colette Guillaumin est donc de tenter de transformer la question du racisme en « *question raciale* » en liant le point d'ancrage d'une réflexion sur les raisons d'une naturalisation de la domination et celui d'une inscription du racisme dans un ensemble de rapports sociaux qui le dépasse. Le racisme devient ainsi un « *fait social* ».

Les deux perspectives de Colette Guillaumin

Il n'est pas aisé de 'classer' le travail de Colette Guillaumin par rapport à la multitude des travaux anglo-saxons publiés à la

même période. Son travail illustre tout le poids d'une configuration nationale qui l'autorise à ne pas considérer des textes qui constituent ailleurs des références à la fin des années 1960 (Blumer 1958 ; Banton 1967 ; Barth 1969, par exemple). Deux éléments semblent néanmoins se dégager qui permettent de mesurer la dimension novatrice de sa réflexion au vu de la littérature française.

Dans *L'idéologie raciste*, le racisme est, en premier lieu, analysé comme le produit d'une relation. Bien que Colette Guillaumin ne s'y réfère pas, on peut de ce point de vue rapprocher cette perspective de la sociologie de Max Weber¹¹. Cette proximité est notamment liée au caractère résolument compréhensif de son approche de la notion de race. À partir du moment où les acteurs de la vie sociale lui attribuent un sens et que ce sens modifie potentiellement leur comportement, il n'y a aucune raison de l'écarter pourvu qu'on le considère dans son sens sociologique. « *La race est un signifiant* », dit-elle.

Mais la dimension spécifiquement relationnelle de son travail se joue sur un autre terrain, même si elle paraît moins accomplie parce que moins empirique que celle de Frederik Barth (1969). Elle investit en effet cette dimension en ce qu'elle ramène le racisme à des situations mettant en jeu des relations entre groupes minoritaires et majoritaires. Elle justifiera quelques années après le fait de parler de « *groupe minoritaire* » plutôt que de minorité, terme souvent employé en un sens exclusivement numérique (Guillaumin 1986) et alors plein de présupposés. De même que Georges Balandier parlait de « *situation coloniale* » (Balandier 1951), Colette Guillaumin parle de « *situation minoritaire* ». Elle constate que les recherches sur le racisme ne portent pas sur les formes conscientes de racisme et se concentrent sur les groupes spécifiques visés. À l'inverse, le « *groupe majoritaire* » demeure généralement peu défini. On n'est pas Noir, Blanc ou Juif en soit, on l'est dans une situation où ce qualificatif prend un sens pour expliquer vos conduites.

¹¹ La traduction française d'*Économie et société*, où figurent les pages fournissant une grille de lecture des questions ethniques, n'intervient qu'en 1972. Colette Guillaumin ne cite pas cet auteur dans sa bibliographie, mais elle traduira néanmoins, avec Léon Poliakov, en 1974, le « Commentaire à Ploetz » de Max Weber, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 56, 1974.

« *Les groupes [altérisés] se trouvent être tous des groupes minoritaires, c'est-à-dire des groupes qui sont sociologiquement en situation de dépendance ou d'infériorité* » (Guillaumin 1972a, p. 94). Leur définition par les individus relevant d'une majorité devient alors le support d'une négation de l'individualité des « *groupes minoritaires* ».

C'est donc cette relation entre groupes majoritaires et minoritaires qui constitue le support de la racisation, ce qui justifie que Colette Guillaumin s'interroge sur la spécificité et la logique de construction des normes de cette domination par le majoritaire. Pour elle, la race est justement ce qui permet au majoritaire de s'auto-identifier et d'affirmer sa permanence : c'est ainsi que les différences somato-biologiques deviennent des signifiants.

Néanmoins, ce qui semble peser le plus dans cette relation, c'est la dimension à la fois inconsciente et tue du racisme, produit d'un siècle d'histoire. Elle va jusqu'à définir le racisme comme « *un fait de culture* » (Guillaumin 1972a, p. 135) ou comme un « *substrat idéologique* » (*id.*, p. 172). Le moment où elle s'engage dans un processus empirique est ainsi celui où elle semble le plus en conformité avec son temps. Son intérêt pour le langage demeure, en effet, largement marqué par la perspective structurale : la langue y est d'abord significative d'un inconscient collectif, en l'occurrence un inconscient raciste qui ne se sait pas en tant que tel, mais que les mots trahissent. Influencée par la sémiologie barthienne, Colette Guillaumin porte le regard sur l'environnement lexical des catégories collectives 'altérisées' afin de souligner la dimension quotidienne du jeu des catégories dans la désignation des minoritaires. Ce travail sur l'activité discursive du majoritaire est construit à partir d'une enquête sur le travail d'un des principaux journaux populaires des années 1960 et de la sélection de cent dix-huit numéros « *focalisés sur l'autre* ». Cette enquête empirique était probablement le moment où elle pouvait s'engager dans une objectivation des modes de racisation précédemment évoqués, en montrant comment des catégories, sans être à proprement parler raciales, permettent des racisations qui ne se disent pas. Car il s'agissait en réalité d'analyser le travail d'intermédiaires culturels (notamment les journalistes) ou des vulgarisateurs

dont l'intervention constitue un des relais potentiels à la diffusion des catégories collectives racisées ou ethnicisées dans la construction des représentations sociales.

Colette Guillaumin y analyse néanmoins, avec beaucoup de justesse, les connotations, les qualifications individuelles et collectives, les formes de généralisations... permettant de saisir les implicites des discours pour découvrir « *ce qui est latent* ». Elle note ainsi une inflexion significative des discours entre les années 1950 et 1960 en décrivant rien moins que les formes prises par le « *masquage* » (Guillaumin 1972a, p. 219) du racisme. Ce « *masquage* » se niche notamment dans la façon dont les minoritaires sont nommés, en référence aux catégorisations considérées (consciemment ou ouvertement) comme « *désignant des différences somato-biologiques* ». Interprétant ces désignations comme un refus de l'individualité¹², elle constate que ce déni est néanmoins l'objet d'un travail de censure plus ou moins fort en fonction des catégories visées. Alors que la catégorisation 'femme' n'est nullement censurée, celle de 'Juif' l'est de manière particulièrement forte, les autres 'groupes altérisés' renvoyant à des situations intermédiaires. Elle perçoit dans cette censure, qui n'est rien d'autre qu'une autocensure, le signe de la culpabilité évoquée plus haut et qui semble donc absente de la domination masculine.

En partant du présupposé de la croyance en *l'idée* de race constituée comme une réalité matérielle, construit comme tel par les sciences naturelles et les sciences sociales¹³, elle met au jour les formes prises par l'idée de nature qui irrigue les notions de race et de sexe dans les rapports sociaux. L'article coécrit avec Marion G. O'Callaghan (1974, p. 199) établit d'ailleurs que la question des rapports entre race et culture « *porte sur l'invention de l'idée de 'groupe naturel', son origine, son usage, ses applications* », et permet d'appréhender ce qu'est la notion de race, le fait social de race. Le lien analogique effectué pour

¹² « Le racisme débute lorsque l'on perçoit un individu comme le petit bout d'une communauté », dira-t-elle lors d'un entretien que nous avons réalisé avec elle le 16 juin 2005.

¹³ Dans l'article coécrit avec Marion G. O'Callaghan (1974), elles instruisent la critique des propensions naturalistes des sciences sociales en analysant ses traces dans l'article de Claude Lévi-Strauss « Race et culture » (1971).

déconstruire les notions de sexe et de race lui permet de démontrer que ces notions sont des formations imaginaires, juridiquement entérinées (institutionnalisation par des lois prohibitives, discriminatoires, ségrégatives) et matériellement efficaces en ce que cette catégorisation technico-juridique inscrit la domination dans le corps des individus en désignant leur place de dominé sans désigner, symétriquement, une place au dominant (1992b, p. 185-193). C'est précisément cette intrication du marquage corporel et de sa fixation catégorielle et catégorique qui est au cœur du rapport social pourtant rendu invisible grâce à l'idée de Nature. En cela, le passage du paradigme théologique au paradigme scientifique à partir du XVIII^e siècle a recomposé, sous d'autres formes, la légitimation des classements sociaux et sexués à partir de traits somato-physiologiques. La croyance en l'évidence de différences entre « *groupes naturels* », tout comme l'invention de « *l'idée de nature* » ne peuvent être séparés de la domination et de l'appropriation d'êtres humains.

Le sexe minoritaire

Dès 1972, dans *L'idéologie raciste*, Colette Guillaumin fait un lien entre la notion de race et les rapports de pouvoir qui produisent la notion de sexe (Guillaumin 1972a, p. 12). Ses terrains de recherche se prolongent par une implication militante sur le front de l'antiracisme en publiant plusieurs textes dans la revue du MRAP¹⁴. Concernant sa participation aux luttes féministes, elle fréquente certains groupes informels de réflexion féministe dans le sillage de Mai 68. Elle fait partie du groupe des féministes matérialistes qui rassemblait Colette Capitan, Christine Delphy, Emmanuèle de Lesseps, Nicole-Claude Mathieu et Monique Plaza, qui ont fondé la revue *Questions féministes*¹⁵. Le premier éditorial définit la ligne de cette revue auto-désignée « *théorique féministe radicale* » (n°1

¹⁴ Elle cofonde en 1981 la revue *Le genre humain* qui consacrera plusieurs livraisons à la question du racisme et une à la question du masculin.

¹⁵ Bien qu'elle ait pris part à l'idée de la fondation de la revue, Colette Guillaumin ne figure pas dans le comité de rédaction qui inaugure la revue.

1977). Cette perspective inclut des textes théorisant l'oppression — matérielle, réelle des femmes et l'idéologie qui la justifie — produite par le système social patriarcal. La démarche de ces théoriciennes consiste à briser les évidences de l'*idéologie naturaliste* intériorisées et véhiculées par le langage en faisant, notamment, une critique du discours scientifique. Elles opèrent un travail de déconstruction de la doxa des sciences humaines et sociales qui contribue au dévoilement des fondements de la croyance universaliste du point de vue, en réalité, majoritaire et masculin. L'analyse critique de la construction des productions scientifiques donne à voir l'usage impensé et récurrent de la catégorie de sexe comme naturelle jusqu'aux années 1970. Ce courant s'attache ainsi à mettre au jour une analyse relationnelle de la construction des catégories. Ce parti pris théorique et militant conduit à rapporter la production des savoirs et des théories à ceux qui forgent les outils cognitifs et épistémologiques inscrivant ainsi la fabrication de la science dans le cadre de rapports sociaux.

Questions féministes, fondée en 1977, soutenue par Simone de Beauvoir¹⁶, participe à la segmentation du mouvement féministe, clairement amorcée à partir de 1974, en plusieurs tendances théoriques et politiques (les féministes « révolutionnaires » (radicales), Psychépo, « lutte des classes », « la tendance réformiste, libérale » (Picq 1993). Colette Guillaumin y publie ses premières contributions majeures sur les rapports de sexe. Elles expriment son positionnement et établissent le lien entre les différents systèmes d'oppression. Ses deux premières publications (1978a ; 1978b) reposent sur l'analogie pour analyser le sexisme et le racisme qui « sont des naturalismes en ce qu'ils mettent en œuvre une foi, préverbale et préformelle, en l'origine viscérale programmée des conduites humaines » (1992b, p. 10). À ce titre, elle démontre que le racisme et le sexisme ont « fondamentalement à voir l'un avec l'autre dans leur structure interne »¹⁷.

¹⁶ Christine Delphy publie « Pour un féminisme matérialiste » dans le numéro de *L'arc* consacré à Simone de Beauvoir (Delphy 1975).

¹⁷ Marie-Anne Juricic, *Planète féministe*, Fréquence Paris Pluriel, 22 mars 2005.

Sa démarche consiste à saisir, dans les mises en scène, les faits et gestes de la vie quotidienne (Guillaumin 1979)¹⁸ dans une perspective microsociologique proche de celle de Goffman¹⁹, des faits divers (1992d) : comment s'agencent ces catégories prétendument naturelles, comment elles s'instillent dans le langage et le monde social, juridique et scientifique, et comment elles construisent de la 'différence' hiérarchisante entre les sexes. En prenant appui sur des corpus d'observations contrastés, qui vont des manières dont se vêtissent les femmes à la division sexuelle du travail, ou aux façons de les rendre invisibles (Guillaumin 1978c), elle déconstruit les formations idéelles, symboliques qui figent les représentations dans les corps.

L'une des avancées originales de son travail consiste précisément à articuler ensemble les productions discursives ou symboliques et l'observation empirique des différenciations concrètement opérantes pour marquer la hiérarchie entre hommes et femmes. Elle traque dans ses observations les éléments qui signifient la réification des sujets racisés et sexisés dans une optique antinaturaliste. Suivant cette perspective, le rapport matériel d'appropriation des femmes et son effet idéologique « *sont les deux faces d'un même phénomène* », « *l'effet idéologique n'est nullement une catégorie empirique autonome, il est la forme mentale que prennent certains rapports sociaux déterminés* » (1992b, p. 17). C'est en cela qu'à l'instar de sa pensée des rapports sociaux de race, elle se détache d'une interprétation de l'idéologie en termes de reflet de certains rapports sociaux concrets, qui lui procurerait une certaine autonomie. Elle réitère ainsi, dans son étude des rapports sociaux de sexe, un déplacement initié dans son analyse de l'idéologie raciste en se consacrant à l'analyse des formes idéologiques de la différenciation sexuée

¹⁸ À partir d'exemples « réputés superficiels », comme le port de jupes, de talons hauts et autres vêtements destinés aux femmes ainsi que les diverses charges qui leur incombent (enfants, cabas...), elle montre comment le fait d'être corporellement entravées dans leur motricité, leurs déplacements, produit en réalité une dépendance tant psychologique que sociale, politique... En effet, le fait d'effectuer de façon répétée des activités qui leur sont assignées, en étant en plus encombrées par leurs vêtements par exemple, produit leur subordination.

¹⁹ L'unique référence à Goffman apparaît dans *Le corps construit* (1992a), p. 118.

« *intrinsèquement liées, homogènes aux rapports concrets* » fondée sur une interprétation « *matérielle* » du monde social.

En 1977, en travaillant sur « *l'idée de groupe naturel* », Colette Guillaumin établit le lien entre les deux systèmes de pouvoir qui constituent les groupes racisés et sexisés. Elle poursuit l'inversion du raisonnement initiée dans la théorie de l'idéologie de son premier ouvrage. En cohérence avec son travail de déconstruction de l'évidence selon laquelle la couleur de la peau serait la cause de l'esclavage, elle interroge le « *roc de la destinée* » des femmes qui prétend que l'apparence anatomique serait la cause de l'oppression des femmes. En inversant l'angle d'approche, elle restitue les processus, social et historique, matériellement observables et consolidés idéellement qui produisent le rapport de pouvoir favorable au majoritaire, blanc et homme. Aucune nature immanente à une 'race' ou un 'sexe' ne justifie la soumission de ceux qui sont assignés à ces deux catégories. Au contraire, elles résultent d'un rapport social qui est un rapport de domination secrétant l'idée de nature :

Parler d'une spécificité [...] des groupes sociaux, c'est dire d'une façon sophistiquée qu'une « nature » particulière est directement productrice d'une pratique sociale et faire l'impasse sur le rapport social que cette pratique actualise (Guillaumin 1992b, p. 185).

Elle forge le concept de *sexage* (Guillaumin 1978a et 1978b) qui autonomise le statut particulier des femmes dans les rapports de pouvoir. Elle scrute dans l'ordonnancement des occurrences exprimées par le langage (un *élève* a été puni, une jeune *fil*le a reçu un blâme...), les significations sociales que trahissent les imprécisions en matière de statut, de métier, de fonction dès lors qu'il s'agit de femmes. Or, écrit-elle, ces phrases ne sont pas « *fautives par omission d'information* » mais ce sont des « *photographies des rapports sociaux* », ce qui est dit « *à propos des êtres humains femelles, c'est leur position effective dans les rapports de classe : celle d'être en premier et fondamentalement des femmes* » (Guillaumin 1992b, p. 15). Ce sort unanime réservé aux femmes, quelle que soit leur appartenance sociale est ce qui les constitue en groupe antagonique à celui des hommes, en classe de sexe.

Une classe de sexe appropriée

Cet antagonisme entre les classes de sexe recèle la nature spécifique de l'oppression des femmes : l'appropriation. Certes, l'appropriation physique directe n'est pas un rapport de pouvoir propre à l'accaparement de la force de travail des femmes, elle est opérante dans le système d'esclavage et de servage, mais elle s'en distingue cependant. En effet, s'il est possible de recouvrer sa liberté individuelle une fois affranchi de ses maîtres/esclavagistes, les femmes, quel que soit le lien d'asservissement qu'elles subissent, restent sous le joug du groupe des hommes en tant qu'épouse, sœur, fille... (Guillaumin 1992b, p. 85). Elles sont à la disposition des hommes pour entretenir leur force de travail mais aussi pour apporter les soins aux corps des enfants et des vieillards (qui dépendent des hommes dominants). Le corps féminin est, en prolongement, 'naturellement' utilisé comme matrice reproductrice de l'espèce en sorte que les femmes, confondues avec leurs corps, sont des outils. Cette appropriation généralisée des femmes dépasse le cadre économique capitaliste et familial patriarcal, ce qui distingue ses travaux de ceux de Christine Delphy (Delphy 1971). Le fait d'être marquée anatomiquement d'attributs génitaux féminins induit, par préterition, une cession en bloc de l'individualité 'femme' à la classe des hommes.

La réification des femmes

Le dispositif informel et formel de « désindividualisation » des femmes produit leur réification et repose sur « cinq moyens d'appropriation » (Guillaumin 1992b, p. 39-45) : « le marché du travail », « le confinement dans l'espace », « la démonstration de force », « la contrainte sexuelle », « l'arsenal juridique et le droit coutumier ». La force de la répétition continue de cette division sexuelle du travail arbitraire et de l'appropriation d'une classe de sexe par une autre opère de manière extrêmement concrète dans une éclatante invisibilité. Qu'il s'agisse des relations de « domination rapprochée » (Memmi 2008) ou du dispositif légal, dans le cadre du régime hétérosexuel, celui qui focalise l'attention du travail de Colette Guillaumin, le contrat de mariage institue « l'appropriation matérielle du corps des femmes » (Guillaumin 1992b, p. 46). Néanmoins, selon l'auteure,

si la famille et le contrat de mariage régissent l'appropriation des femmes, ce dernier n'est que « *l'expression individualisée, la surface institutionnelle (contractuelle) d'un rapport généralisé : l'appropriation d'une classe de sexe par l'autre, le sexage* » (*id.*, p. 36) qui lui préexiste. Elle se démarque ainsi de l'analyse menée par Christine Delphy en 1970 dans *L'ennemi principal*, davantage centrée sur les liens familiaux et matrimoniaux, propres au système patriarcal (Daune-Richard, Devreux 1986 ; Combes 1990). C'est à partir de cet inventaire des contraintes et du constat de la banalité et de l'invisibilité de l'appropriation des femmes que Colette Guillaumin conceptualise le sexage. Les femmes en tant qu'elles sont « *opprimées, exploitées, appropriées* » (Guillaumin 1992b, p. 70) subissent un rapport de pouvoir qui précisément les catégorisent en 'sexe'.

« *Des choses dans la pensée elle-même* »

Pour échapper à l'interprétation 'matérialiste' conçue comme la 'matière déterminante' dans toute pensée naturaliste, elle puise dans les pratiques qui contribuent à faire des femmes des « *unités matérielles appropriées* des choses dans la pensée elle-même ». Cette restriction des femmes à la multiplicité des usages faits de leurs corps les transforment aussi en choses dans le domaine mental. De cette interrelation entre les propriétés matérielles et la construction mentale de la représentation de la chose dans la pensée procède un glissement 'naturaliste' qui fait porter sur les femmes les causes de leur propre oppression (Guillaumin 1992b, p. 49). Cette propension au naturalisme fait l'objet de l'analyse critique de Colette Guillaumin, qui à l'instar de Nicole-Claude Mathieu et Christine Delphy, met en question les sciences instituées et les théories fonctionnalistes et marxistes qui, en s'attachant à définir des rôles sexuels ou une 'condition féminine', n'ont pas constitué en catégorie sociologique et politique la catégorie de 'sexe' (Daune-Richard, Devreux 1986).

Une pensée du changement : le point de vue des minoritaires

La pensée politique de Colette Guillaumin s'accompagne d'une théorisation du changement des rapports de pouvoir entre les sexes, assimilable à une pensée utopiste. Sa déconstruction des présupposés naturalistes la conduit, en outre, à passer au crible

de sa critique les limites de la promotion de la différence de certains groupes féministes qui « *revient à la revendication de la faiblesse* » (1992b, p. 95). Revendiquer le droit à la différence, même s'il se fonde sur l'émergence d'une conscience de soi définie de manière autonome n'élimine pas le rapport social qui impose cette réclamation : les dominants, eux, ne le revendiquent pas. Cette revendication de la spécificité du groupe minoritaire joue le rôle de marqueur distinctif qui le maintient dans sa particularité et contribue à « *accepter la pérennité du rapport d'exploitation* » (1992b, p. 104). Colette Guillaumin construit donc, comme Nicole-Claude Mathieu (1971/1991), la catégorie de sexe 'femme' en catégorie politique qui offre la pensée du changement et sa potentielle matérialité. Cette conscientisation du sujet politique et historique 'femmes' conduit à débusquer les pratiques qui font d'elles les agents de l'entretien matériel de l'existence et non des créatrices, étant donné leur exclusion de toutes les instances qui gouvernent le monde social : politique, économique, culturel. Socialement absentes, silencieuses, transparentes (Guillaumin 1978c), et constituées en catégorie hétérogène de l'espèce humaine, les femmes sont, en conséquence, également absentes des théorisations scientifiques. Leur insertion dans l'espace académique en tant qu'actrices politiques et scientifiques est une matrice de transformation des rapports de pouvoir. Colette Guillaumin démasque, ainsi, le fonctionnement asymétrique du champ académique où se définit la légitimité théorique des pensées. Égratignant la doxa du monde intellectuel qui oublie régulièrement de se penser comme un monde social du travail au profit d'une représentation des intellectuels, ayant d'une certaine manière la « *science infuse* », elle établit combien les théories sont « *la forme intellectuelle de rapports sociaux déterminés* », tout comme le fait que « *certaines analyses puissent passer pour neutres et purement objectives est un effet de la domination* » (Guillaumin 1981b, p. 219-221).

* *

*

À travers ses deux domaines de recherche, Colette Guillaumin analyse les différents registres (matériels, symboliques,

idéels) et les traductions efficaces des formes scientifiques et des pratiques de domination. L'intrication d'échelles d'analyse variées (symbolique, historique, sociale, matérielle...) et l'entrecroisement des matériaux (discours scientifiques, faits divers...) sur lesquels elle se fonde mettent en évidence l'articulation des formes latentes des idées et leurs prolongements en pratiques dans les rapports sociaux. Cette articulation est au principe de la bicatégorisation hiérarchisante entre groupe majoritaire et groupes minoritaires. Ainsi, qu'il s'agisse de l'observation d'interactions quotidiennes banales, de réglementations juridiques, de recherches et théories scientifiques ou de doctrines politiques, chacun de ces cadres réfracte de manière plus ou moins explicite un agencement naturalisé des différenciations construites à partir de la perception anatomique 'altérisante'. C'est sous cet aspect qu'apparaît la contribution de Colette Guillaumin à une sociologie politique des corps. La mise au jour, portée par la « *colère des opprimées* » (1981b), du processus de naturalisation des perceptions anatomiques a ainsi contribué à ce que l'on peut qualifier de 'désessentialisation' du monde en l'analysant du point de vue des minoritaires. Consentir, souvent à son corps défendant, aux analyses substantialistes des catégories fait, en effet, oublier l'ensemble des interrelations qui les façonnent, les constituent et assignent les groupes sociaux altérisés à des positions mineures. En démontrant comment les constructions mentales, profanes et scientifiques²⁰, dessinent la division entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires recouverts du sceau de la croyance en la différence (Guillaumin 1992b), elle dévoile que *le* majoritaire n'est différent de rien. Étant lui-même la référence, il échappe à toute particularité qui l'enfermerait lui-même. La particularité au contraire constitue le minoritaire autant qu'elle le différencie du majoritaire. C'est ce

²⁰ À cet égard, Colette Guillaumin consacre une partie de quasiment tous ses articles à la mise en équivalence des présupposés qui informent les théories scientifiques et le sens commun en matière de naturalisme. C'est notamment dans son article « Les harengs et les tigres. Remarques sur l'éthologie » (1978d, réédité dans 1992b) qu'elle analyse le succès de l'éthologie, qui succède à celui de la psychanalyse, et qui, en *décrivant* l'animal, *explique* l'homme (1992b, p. 155), prolongeant par une sorte de transsubstantiation l'analogie entre les deux espèces, naturalisant ainsi les comportements de la seconde.

double rapport de dépendance et d'énonciation de sa particularité qui caractérise le minoritaire et c'est parce qu'il est caractérisé ainsi par un groupe dominant qu'il perd ses qualités de sujet social pour devenir une *matière naturelle*. À travers ses analyses, Colette Guillaumin échappe ainsi aux présupposés fonctionnalistes, culturalistes et « *pseudo-matérialistes* » (Guillaumin 2002, p. 341) qui comportent chacun, résiduellement, une dimension naturaliste. En interrogeant les catégories non pas pour elles-mêmes mais en ce qu'elles permettent d'identifier un rapport social de pouvoir inscrit dans l'histoire, elle imbrique le mouvement de l'historicité et son ancrage matériel dans la réalité des rapports sociaux.

GUILLAUMIN COLETTE — ANTI-NATURALISME — FÉMINISME MATÉRIALISTE — RACISME — SEXISME — SEXAGE

Références ²¹

- Adorno Theodor W. (ed) (1950). *The Authoritarian Personality*. New York, Harper and Row.
- Balandier Georges (1951). « La situation coloniale : approche théorique ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11.
- Baldwin James, Mead Margaret (1972). *Le racisme en question*. Paris, Calmann-Lévy.
- Banton Michael (1967). *Race Relations*. London, Tavistock [trad. française (1971). *Sociologie des relations raciales*. Paris, Payot « Bibliothèque scientifique »].
- Barth Frederik (1969). *Ethnic Groups and Boundaries*. Boston, Little, Brown and Company.
- Blumer Herbert (1958). "Research on Racial Relations, United States of America". *International Social Science Bulletin*, vol. 10, n° 3.
- Boissel Jean (1967). *Gobineau, polémiste. Les races et la République*. Introduction à une lecture de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris, J. J. Pauvert.
- Césaire Aimé (1950). *Discours sur le colonialisme*. Paris, Réclame.

²¹ Nous avons fait figurer ici certaines références auxquelles il n'est pas fait appel dans l'article, car nous pensons qu'elles peuvent être utiles aux lectrices et lecteurs.

- Combes Danielle (1990). « Les rapports sociaux entre les sexes, dans quelles conditions peut-on parler de rapport social ? Séminaire du CSU 1989, vol. 1 : *Les rapports sociaux et leurs enjeux*.
- Daune-Richard Anne-Marie, Devreux Anne-Marie (1986). « La reproduction des rapports sociaux de sexe. In Collectif. *À propos des rapports sociaux de sexe. Parcours épistémologiques*. Paris, CNRS. ATP « Recherches féministes et recherches sur les femmes » [2^e éd. 1990].
- Delphy Christine (1970). « L'ennemi principal ». *Partisans*, n° 54-55, numéro spécial « Libération des femmes année zéro », nov. [signé Christine Dupont].
- (1975). « Pour un féminisme matérialiste ». *L'arc*, n° 61 « Simone de Beauvoir et la lutte des femmes », avril.
- (1998/2001). *L'ennemi principal*. 2 tomes : 1. *Économie politique du patriarcat* ; 2. *Penser le genre*. Paris, Syllepse.
- Fanon Franz (1961). *Les damnés de la terre*. Paris, Maspero.
- Guillaumin Colette (1967). « Aspects latents du racisme chez Gobineau ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 42.
- (1972a). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris, Mouton.
- (1972b). « Caractères spécifiques de l'idéologie raciste ». *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 53.
- (1977). « Race et nature : système des marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux ». *Pluriel*, n° 11.
- (1978a). « Pratique du pouvoir et idée de nature. 1 : L'appropriation des femmes ». *Questions féministes*, n° 2.
- (1978b). « Pratique du pouvoir et idée de nature. 2 : Le discours de la nature ». *Questions féministes*, n° 3.
- (1978c). « De la transparence des femmes. Nous sommes toutes des filles de vitrières ». *Questions féministes*, n° 4.
- (1978d). « Les harengs et les tigres. Remarques sur l'éthologie ». *Critique*, vol. XXXIV, n° 375-376, août-septembre.
- (1979). « Question de différence ». *Questions féministes*, n° 6.
- (1980). "The Idea of Race and its Elevation to Autonomous Scientific and Legal Status". In UNESCO (ed). *Sociological Theorie: Race and Colonialism*. Paris, UNESCO.
- (1981a). « Le chou et le moteur à deux temps : de la catégorie à la hiérarchie ». *Le genre humain*, n° 2 « Penser, classer ».

- (1981b). « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées ». *Sociologie et société*, vol. 13, n° 2.
- (1981c). « Nature et histoire : à propos d'un 'matérialisme' ». In Olender Maurice (ed). *Le racisme, mythes et sciences : pour Léon Poliakov*. Bruxelles, Complexe.
- (1983). « Porter aux nues et penser pis que pendre : remarques sur les stéréotypes dans le racisme ». *Recherche, pédagogie et culture*, avril-mai.
- (1984). « Masculin banal/masculin général ». *Le genre humain*, n° 10 « Le masculin ».
- (1986). « Sur la notion de minorité ». *L'homme et la société*, n° 77-78, juillet-décembre.
- (1992a). « Le corps construit ». In Guillaumin Colette (1992b).
- (1992b). *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté-femmes « Recherches ».
- (1992c). « Usages théoriques et usages banals du terme race ». *Mots*, n° 33.
- (1992d). « Question de différence ». In Guillaumin Colette (1992b).
- (1992e). « Folie et norme sociale : à propos de l'attentat du 6 décembre 1989 ». In Guillaumin Colette (1992b).
- (2002). *L'idéologie raciste*. Paris, Gallimard « Folio essai ».
- Laurens Sylvain (2009). *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration (1962-1981)*. Paris, Belin.
- Léon Abraham (1968). *Conception matérialiste de la question juive*. Paris, EDI [1^{re} éd. 1946].
- Lévi-Strauss Claude (1971). « Race et culture ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXIII, n° 4.
- Mathieu Nicole-Claude (1991). « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe ». In *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-Femmes « Recherches » [1^{re} éd. de l'article (1971). In *Épistémologie sociologique*].
- Memmi Albert (1957). *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*. Paris, Corrêa.
- Memmi Dominique (2008). « Mai 68 ou la crise de la domination rapprochée ». In Damamme Dominique, Gobille Boris, Matonti Frédéric (eds). *Mai juin 68*. Paris, L'Atelier.

- Michel Andrée (1956). *Les travailleurs algériens en France*. Paris, Éd. du CNRS.
- O'Callaghan Marion G., Guillaumin Colette (1974). « Race et race... la mode 'naturelle' en sciences humaines ». *L'homme et la société*, n° 31-32.
- Picq Françoise (1993). *Libération des femmes, les années mouvement*. Paris, Seuil.
- Reynaud Paligot Carole (2006). *La République raciale : paradigme racial et idéologie républicaine*. Paris, PUF « Science, histoire et société ».
- Sartre Jean-Paul (1946). *Réflexions sur la question juive*. Paris, Gallimard.
- Traverso Enzo (1990). *Les marxistes et la question juive, 1843-1943*. Paris, La Brèche-PEC.
- UNESCO (1960). *Le racisme devant la science*. Paris, UNESCO & Gallimard.
- Weber Max (1972). *Économie et société*. Tome 2. Paris, Plon.